

Prescription des Vaccins par les Pharmaciens

Module 1

Durée : 11h00 de formation

Modalité : Présentiel

Public bénéficiaire :

Pharmaciens titulaires et assistants

Pré-requis :

- Pharmacien Titulaire
- Pharmacien Assistant
- ...

Concepteur(s) de la formation :

Louis Dercle

Elisabeth Pereira

Pierre Olivier Deperiers

Éditeurs de la formation :

Louis Dercle

Objectifs :

Depuis l'Arrêté signé le 8 Août 2023, le pharmacien d'officine a le droit de :

1. Prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier, à l'exception des vaccins vivants atténués chez les personnes immunodéprimées ;

Programme proposé par Orland Formation – 2, rue Castan Dubourg – 30230 BOUILLARGUES
SARL au capital de 1000 euros – www.orland.fr

SIRET : 751 532 326 00012 Code NAF : 8559A - N° enregistrement ANDPC : 2646

N° déclaration d'activité : 91 30 03360 30 - Tél : 06 99 77 84 70 / contact mail : admin@orland.fr

2. Administrer les vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de onze ans et plus selon les recommandations figurant dans ce même calendrier ;

3. Prescrire et administrer les vaccins contre la grippe saisonnière aux :

- personnes majeures, ciblées ou non ciblées par les recommandations vaccinales, à l'exception des personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure ;
- personnes mineures âgées de onze ans et plus pour lesquelles cette vaccination est recommandée, à l'exception des personnes présentant des antécédents de réaction allergique sévère à l'ovalbumine ou à une vaccination antérieure.

Pour être autorisé à prescrire, les pharmaciens d'officine titulaires et adjoints doivent valider une formation relative à la prescription des vaccins. Les 4 parties suivantes seront abordées :

Partie 1 : Maladies à prévention vaccinale

Partie 2 : Calendrier des vaccinations

Partie 3 : Traçabilité et la transmission de l'information

Partie 4 : Savoir prescrire en pratique

Cette formation relative à la prescription des vaccins par les pharmaciens d'officine est conforme aux objectifs pédagogiques situés en annexe mentionnés aux I de l'article R.

- *4311-5-1, au II de l'article R. 5125-33-8, au II de l'article R. 5126-9-1 et au II de l'article R. 6212-2 du code de la santé publique*

Méthodes et moyens mobilisés :

- Approche cognitive
- Méthodes affirmatives: cours magistraux
- Étude de cas comptoir, cas clinique (interactif)
- Fiche de synthèse avec les points clés à retenir

Moyens pédagogiques et techniques

- **Accueil des stagiaires** : dans une salle dédiée à la formation.
- **Documents supports de formation** : Présentation PowerPoint projetée à l'écran et support papier pour prise de notes.

Programme proposé par Orland Formation – 2, rue Castan Dubourg – 30230 BOUILLARGUES
SARL au capital de 1000 euros – www.orland.fr

SIRET : 751 532 326 00012 Code NAF : 8559A - N° enregistrement ANDPC : 2646

N° déclaration d'activité : 91 30 03360 30 - Tél : 06 99 77 84 70 / contact mail : admin@orland.fr

- **Exposés théoriques** : Exposé sur les fondamentaux de la vaccinologie, sur les différentes pathologies à prévention vaccinale, les schémas de vaccination et les critères d'éligibilité et de contre-indication.
- **Etude de cas concrets**. Cas de comptoir permettant aux participants de :
 - Repérer les vaccins à faire pour une mise à jour globale du calendrier vaccinal pour un patient donné.
 - Avoir le bon discours pour lever les freins à la vaccination à la fois des patients mais aussi des professionnels de santé eux même.
- **Quiz d'évaluation pédagogique** : QCM réalisé en salle en début ET fin de session qui sont corrigés et évalués en fin de session
- **Documents de synthèse/de suivi de formation** : Mise à disposition au cours et/ou à l'issue de la formation de documents supports et documents de synthèse récapitulatifs remis à chaque participant.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire pré-formation : recueil de connaissances
- Questionnaire post-formation
- Certification

Coût : selon barème de prise en charge des organismes financeurs

Délai d'accès : Inscription selon le calendrier et minimum 5 jours avant le début de la formation

♿ Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour toutes demandes particulières.

PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Description de la formation :

Partie 1 : Maladies à prévention vaccinale

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.

Partie 2 : Calendrier des vaccinations

- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications

- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

Partie 3 : Traçabilité et la transmission de l'information

- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient

- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

Partie 4 : Savoir prescrire en pratique

- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective

- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours

- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

Étape 1 : Recueil et analyse des pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
20 questions : QCM, cas cliniques... Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.	Pré-test	15 min

Programme proposé par Orland Formation – 2, rue Castan Dubourg – 30230 BOUILLARGUES

SARL au capital de 1000 euros – www.orland.fr

SIRET : 751 532 326 00012 Code NAF : 8559A - N° enregistrement ANDPC : 2646

N° déclaration d'activité : 91 30 03360 30 - Tél : 06 99 77 84 70 / contact mail : admin@orland.fr

Étape 2 : Enseignement des connaissances et des recommandations de bonnes pratiques –

Jour 1 – Matinée 9h00 – 12h 30 et Après midi 14h00 – 17h30

Désignation	Déroulement	Objectifs	Support	Durée
Accueil des stagiaires	<p>Tour de table de présentation et identification des attentes et besoins de chacun des stagiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Check liste des questions à aborder dans la journée. • Objectifs et déroulé de la session. • Evaluation des connaissances par un quizz pédagogique d'auto-évaluation 		<p>Paper board – lister les attentes et questions</p> <p>Diaporama</p>	15 min
Introduction	Élargissement des compétences vaccinales des pharmaciens.	Faire le point sur les nouvelles compétences vaccinales des pharmaciens chez les adultes et enfants de plus de 11 ans (Sauf immunodéprimés)	Méthode expositive et interrogative	15 min
Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale	<p>Principales maladies à prévention vaccinale (Voie d'administration autorisée : IM et SC pour les pharmaciens, cible >= 11 ans)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diphtérie 15' • Tétanos 15' • Poliomyélite 15' • Coqueluche 15' 	<p>Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • principaux signes cliniques, • modes de transmission, • fardeau épidémiologique, • populations à risque, • vaccin(s) disponibles en France • photos des présentations de vaccin • modalités d'injection et de reconstitution 	Méthode expositive et interrogative	60 min

Programme proposé par Orland Formation – 2, rue Castan Dubourg – 30230 BOUILLARGUES

SARL au capital de 1000 euros – www.orland.fr

SIRET : 751 532 326 00012 Code NAF : 8559A - N° enregistrement ANDPC : 2646

N° déclaration d'activité : 91 30 03360 30 - Tél : 06 99 77 84 70 / contact mail : admin@orland.fr

Pause matinale 10 min				
Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale (suite)	Principales maladies à prévention vaccinale (Voie d'administration autorisée : IM et SC pour les pharmaciens, cible >= 11 ans) <ul style="list-style-type: none"> • rougeole 10' • oreillons 10' • rubéole 10' • varicelle 10' • zona 10' • hépatite A 10' • hépatite B 15' • papillomavirus 15' 	Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations : <ul style="list-style-type: none"> • principaux signes cliniques, • modes de transmission, • fardeau épidémiologique, • populations à risque, • vaccin(s) disponibles en France • photos des présentations de vaccin • modalités d'injection et de reconstitution 	Méthode expositive et interrogative	105 min
PAUSE Repas 12h 30 – 13h 30				
Partie 1 : Les maladies à prévention vaccinale (suite)	Principales maladies à prévention vaccinale (Voie d'administration autorisée : IM et SC pour les pharmaciens, cible >= 11 ans) <ul style="list-style-type: none"> • rage 10' • méningocoques 15' • pneumocoque 15' • grippe 10' 	Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations : <ul style="list-style-type: none"> • principaux signes cliniques, • modes de transmission, • fardeau épidémiologique, • populations à risque, • vaccin(s) disponibles en France • photos des présentations de vaccin • modalités d'injection et de reconstitution 	Méthode expositive et interrogative	50 min

Contrôle de connaissance	Au moins 10 questions de quiz	S'évaluer pour maîtriser les maladies à prévention vaccinales		10 min
Partie 2 : Le calendrier des vaccinations	Rappels sur les principes de la vaccination et les différents types de vaccins (vivant atténué, inactivé...), notion de dose entière et réduite - Tableaux synoptiques des vaccinations chez l'enfant et les adolescents - Tableau des vaccinations recommandées chez les adultes	Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.	Méthode expositive et interrogative	60 min
Pause de l'après-midi 10 min				
Partie 2 : Le calendrier des vaccinations	Tableaux des vaccinations pour les populations spécifiques (dont les professionnels de santé) - Tableau de correspondances entre les valences vaccinales dans le calendrier des vaccinations et les vaccins commercialisés en France - Tableau de transition entre ancien et nouveau calendrier vaccinal de l'adulte introduit en 2018 (rappels dTP et dTcaP)	Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.	Méthode expositive et interrogative	35 min
Contrôle de connaissances		S'évaluer pour maîtriser les calendriers	QCM dynamique et remédiation si besoin	15 min

Partie 3 : La traçabilité et la transmission de l'information	Obligation de traçabilité inscrite dans le décret : les enjeux, attestation de vaccination -Carnet de santé, carnet de vaccination papier (Cespharm), carnet de vaccination électronique -Mon Espace Santé et logiciel Ségur -Transmission sécurisée au médecin traitant -Déclaration d'un évènement indésirable	Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.	Méthode expositive et interrogative	50 min
Contrôle de connaissance		S'évaluer pour maîtriser La traçabilité et la transmission de l'information	QCM dynamique et remédiation si besoin	15 min

Jour 2 – Matinée 9h00 – 12h 30

Désignation	Déroulement	Objectifs	Support	Durée
Partie 4 : Savoir prescrire en pratique	Perception et adhésion à la vaccination <ul style="list-style-type: none"> • perception et adhésion à la vaccination en France • concertation citoyenne Controverses <ul style="list-style-type: none"> • autisme • mort inattendue du nourrisson • myofasciite à macrophages • sclérose en plaques et maladies autoimmunes 	Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective	Méthode expositive et interrogative	60 min

<p>Partie 4 : Savoir prescrire en pratique</p>	<p>L'entretien vaccinal</p> <ul style="list-style-type: none"> • postures • recueil des données • précautions avant vaccination 	<p>Comment appréhender la vaccination chez :</p> <ul style="list-style-type: none"> • adolescents (HPV) • femmes enceintes (Coqueluche, grippe, covid19) • sénior (DTP, zona, pneumocoques, grippe) <p>Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours</p>	<p>Méthode expositive et interrogative</p>	<p>30 min</p>
<p>Pause matinale 10 min</p>				
<p>Partie 4 : Savoir prescrire en pratique</p>	<p>PERSONNES EXPOSÉES À DES RISQUES SPÉCIFIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes allergiques • Prématurés • Femmes enceintes • Femmes allaitantes • Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes • Personnes âgées <p>PATIENT IMMUNODÉPRIMÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Principes généraux • Patient asplénique ou hyposplénique • Patient traité par chimiothérapie • Patient présentant un déficit immunitaire héréditaire • Patient traité par immunosuppresseurs • Patient transplanté • Patient vivant avec le VIH <p>PATIENT PORTEUR D'UNE MALADIE CHRONIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Patient diabétique • Patient présentant une maladie cardiovasculaire • Patient présentant une hémopathie • Patient présentant une hépatopathie • Patient présentant une maladie neurologique ou neuromusculaire 	<p>Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin.</p>	<p>Méthode expositive et interrogative</p>	<p>45 min</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Patient présentant une maladie rénale chronique • Patient présentant une maladie respiratoire <p>LIEUX DE RÉSIDENCE ET VOYAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Personnes vivant en Outre-Mer • Personnes accueillies en collectivité • Voyageurs 			
Partie 4 : Savoir prescrire en pratique	<p>-Femme en cours de grossesse : coqueluche, grippe, covid19</p> <p>-11 ans : HPV + dTcaP</p> <p>-65 ans : dTcaP + zona + grippe + covid19</p> <p>-Recalage à âge fixe pour le dTP</p>	Cas pratiques	Méthode active, mise en situation : patient, pharmacien, observateur	50 min
Partie 4 : Savoir prescrire en pratique	Savoir prescrire en pratique	S'évaluer pour maîtriser la prescription en pratique	QCM dynamique et remédiation si besoin	5 min

Étape 3 : Analyse de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles

Contenu	Support	Durée
<p>20 questions : QCM, cas cliniques ou cas comptoirs.</p> <p>L'évaluation se fait à l'aide de questionnaires à choix simples ou multiples. Cet examen fait appel aux connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de la formation. Les résultats de l'examen sont fournis immédiatement sous la forme d'un pourcentage de réussite.</p>	Post-test	15 min

Étape 4 : Questionnaire de satisfaction

Contenu	Support	Durée
20 questions	Questionnaire standard Orland Formation	15 min

Étape 5 : Attestation de formation

Deux certificats sont délivrés à l'issue de la formation :

- La preuve de formation et de présence avec résultats détaillés des connaissances acquises.
- Une attestation nominative de réussite de la formation (sans les résultats)

Un score de 80% est requis au post-test pour valider la formation.